

7-2002

Misioneros Seglares Vicencianos (MISEVI)

Eva Villar

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

Villar, Eva (2002) "Misioneros Seglares Vicencianos (MISEVI)," *Vincentiana*: Vol. 46: No. 4, Article 76.
Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol46/iss4/76>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

MISEVI

*par Eva Villar
Présidente Internationale de MISEVI
et Felipe Nieto, C.M.
Équipe MISEVI Internationale
18.VII.2002*

MISEVI c'est l'Association « benjamine » de la Famille Vincentienne ; la plus récente, mais aussi la plus petite, elle en est encore à ses premiers pas, mais nous avons tous les yeux fixés sur elle car nous en attendons de grandes choses en faveur des plus pauvres de ce monde. C'est un peu impressionnant d'essayer de la présenter devant cette Assemblée parce que l'Équipe de Coordination Internationale est au courant de ses succès et de ses échecs ; elle sait qu'elle est protégée par l'affection de toutes les autres branches de la Famille Vincentienne, mais il lui manque de l'expérience ; elle sait d'où elle provient, quelle est son identité, son but, sa structure et elle travaille, elle lutte pour accomplir les tâches et relever les défis que lui a confiés l'Assemblée Générale. C'est de cela que nous allons parler maintenant.

1. Un peu d'histoire

À l'aube du millénaire il y a eu à Los Molinos (Madrid) la 1^{ère} Assemblée Internationale de MISEVI ; un événement pour les JMV qui voyaient leur rêve se réaliser : la coordination au plan international, d'une Association née de l'inquiétude missionnaire de quelques jeunes, très soucieux d'animation missionnaire. Mais, n'allons pas trop vite, nous allons essayer de vous présenter MISEVI.

Tout a commencé en 1984. Les JMV ont une veine missionnaire si forte qu'un groupe de jeunes espagnols font des expériences missionnaires « Ad Gentes » durant les mois de vacances. Depuis lors, on a pu envoyer une moyenne de trente jeunes par périodes. Trois ans plus tard, en 1987, quelques-uns de ces jeunes commencèrent à rester comme laïcs en mission durant plusieurs années, avec des engagements renouvelables tous les deux ans, en se consacrant à diverses tâches pastorales et toujours en relation avec la Famille Vincentienne. À partir de l'année 1992, quelques-uns de ces jeunes exposent, plusieurs fois, leur désir de chercher une alternative qui les aide à continuer d'une manière stable, à suivre leur option pour la Mission, en tant que laïcs et en gardant des liens avec la Famille Vincentienne.

A partir de ce moment-là, s'est affirmée l'idée que l'expérience de vie missionnaire ne peut pas être réduite à une étape de jeunesse, mais qu'elle peut être une forme stable de vivre la vocation laïque. Cette découverte devait trouver

des formules qui soutiennent sa réalisation et sa continuité à l'avenir. Il y a eu beaucoup de consultations, des dialogues, des réunions et peu à peu l'idée est venue de créer une association, dans la Famille Vincentienne, qui soutienne, aide, appuie et assure la coordination de la présence et du travail missionnaire des laïcs en missions « Ad Gentes » confiées à la Famille Vincentienne ou animées par elle.

MISEVI a commencé à fonctionner vraiment lors d'une session missionnaire à El Cisne, le 18 octobre 1997, là, les jeunes s'engagèrent à travailler pour l'Association afin qu'elle prenne en charge la coordination des laïcs qui étaient en mission depuis plus de deux ans déjà, pour les soutenir au point de vue humain, spirituel et économique. Dans cette réunion, on nomma un Comité d'administration qui se mit au travail immédiatement avec pour tâche principale de préparer la 1^{ère} Assemblée Générale de MISEVI.

Il faut aussi parler des premiers pas de MISEVI dans de nouveaux pays : en République Dominicaine, en Italie, aux Honduras... tout cela grâce aux rencontres Latino-américaines des JMV, tous les trois ans, et les premières prises de contact et de collaboration avec MISEVI Internationale.

La 1^{ère} Assemblée Générale a été un moment fort dans la vie de l'Association. On a clarifié l'identité, on s'est donné des lignes d'action pour l'avenir, on a nommé l'Équipe de Coordination, on a élaboré un Document final, on a mis en rapport diverses réalités qui fonctionnent déjà, tout cela a vite porté des fruits dans une MISEVI vraiment internationale.

Pour tout ce processus, nous voulons souligner l'aide précieuse et le soutien inconditionnel du Père Robert Maloney, successeur de Vincent de Paul, qui par sa présence, son accueil, ses encouragements et ses conseils, a réussi à nous mettre en marche, à donner une structure juridique à l'Association et à l'étendre dans le monde entier dans le contexte de la Famille Vincentienne.

2. L'identité

MISEVI est une Association Internationale érigée canoniquement comme Association Publique de Fidèles avec une personnalité juridique autonome entière, qui cherche à développer une présence organisée des laïcs dans les tâches missionnaires « Ad Gentes » de l'Église, surtout dans les missions où se trouvent la Famille Vincentienne.

Les principales caractéristiques de son identité, nous pouvons les trouver dans ses documents, mais aussi dans l'expérience du processus de formation et dans les petites « batailles » du processus d'expansion dans lequel elle se trouve.

Dans ce sens, les caractéristiques suivantes de son identité sont claires et bien définies :

- C'est une Association laïque : par le baptême, nous nous sentons choisis par Dieu et invités à accueillir le salut. Chacun de nous a l'occasion de comprendre (Luc 1, 34-35) et de répondre à cet appel de Dieu qui habite en nous (1 Pierre 1,23) en établissant une communion intime avec le Christ pour nous remplir de lui et nous engager à la construction du Royaume.
- Pour animer « l'aspect missionnaire », c'est son but primordial qu'elle développe en encourageant, en appuyant en assurant la coordination de la présence et du travail missionnaire des laïcs dans les missions « Ad Gentes ».
- Elle est unie à la Famille Vincentienne, à son charisme et à sa spiritualité. À chaque instant elle recherche des contacts et de la collaboration aussi bien au plan local qu'au niveau international.
- De seconde appartenance : les membres de MISEVI continuent à appartenir aux Associations Vincentiennes d'origine, et ce sont elles qui les envoient aux missions.
- Avec une spiritualité propre : centrés sur Jésus Christ, nous avons fait le choix de la mission parmi les plus pauvres, à partir de l'insertion dans la communauté et avec un projet personnel défini.

3. But

Parmi tous les documents, les présentations, les commentaires et les propositions faites tout au long de son cheminement, la meilleure manière d'exprimer le vrai but de MISEVI est de dire : qu'on veut encourager, faciliter, soutenir et aider le travail de coordination de la présence et de la tâche missionnaire des laïcs vinciens dans les missions, et leur insertion dans le lieu d'origine après le séjour en mission. En accomplissant les actions indiquées par le 2^{ème} paragraphe des Statuts, nous avons choisi ces moyens pour atteindre notre objectif, la présence et le travail des laïcs vinciens dans le domaine missionnaire :

3.1. Encourager :

a) la participation des membres de MISEVI aux activités missionnaires réalisées par les différentes Associations vinciennes et ecclésiales, surtout celles qui ont lieu au niveau local, aussi bien au point d'origine des envois missionnaires, que dans les lieux de service missionnaire.

b) la réalisation d'activités qui cherchent à éveiller ou à développer la vocation missionnaire des laïcs dans les différentes Associations vincentiennes.

3.2. Faciliter le développement de la dimension missionnaire :

a) En servant de lien entre les laïcs vincentiens qui ont une vocation missionnaire et les Missions « Ad Gentes » confiées ou animées par la Famille Vincentienne.

b) En collaborant avec les Associations vincentiennes dans la formation des laïcs vincentiens qui se préparent à partir en Mission « Ad Gentes ».

c) En cherchant à établir des contacts entre des personnes ou des petits groupes qui commencent à développer leur vie missionnaire avec des Associations vincentiennes qui ont plus d'expérience.

d) en réunissant tous les programmes et les moyens de formation pour les transmettre à toutes les Associations de la Famille, de tous les pays, afin de faciliter l'accueil, la collaboration et le soutien mutuel dont on peut avoir besoin pour programmer cette formation.

3.3. Soutenir :

Notre désir est de soutenir chacun des membres qui, selon des choix de vie différents, font partie de l'Association ; de soutenir les communautés où ils sont insérés, les Associations d'origine qui les envoient ainsi que les autres Associations vincentiennes. Il faudra toujours chercher des formes nouvelles de soutien et être créatifs en cela, mais, au moins, on voudrait offrir :

- Un soutien humain
- Un soutien moral
- Un soutien spirituel
- Un soutien économique

3.4. Coordonner :

a) En étant un moyen de coordination de tous les laïcs missionnaires, en les contactant, en les invitant, en accueillant ceux qui désirent participer à l'Association et en offrant un soutien à ceux qui, faisant partie de la Famille Vincentienne, décident de ne pas y participer.

b) En envoyant des informations aux membres des différentes communautés missionnaires permanentes sur les projets et les activités des autres communautés où travaillent des membres de l'Association.

c) En soutenant la participation active de ses membres dans les structures de coordination de la Famille Vincentienne qui est présente dans les lieux de mission ou en les incitant à les créer là où elles n'existent pas.

4. Structure

4.1. Les membres :

MISEVI est une Association vinctienne dont la caractéristique est d'être une association de « seconde appartenance », c'est à dire qu'elle est ouverte à tous les laïcs vinctiens pour vivre à fond la spécificité du missionnaire à partir de son propre charisme, et qu'elle veut leur donner l'occasion de grandir dans la dimension missionnaire, sans annuler l'appartenance à l'Association vinctienne d'origine.

En tenant compte de cette caractéristique spéciale, pour **l'appartenance à MISEVI** on a établi quatre sortes de membres :

- Les **membres de plein droit** : des laïcs vinctiens qui ont passé 2 années ou plus dans la mission, qui renouvellent leur engagement d'appartenance à l'Association tous les 3 ans.
- Les **membres honoraires** : ex-membres de plein droit qui depuis plus de 5 ans ne se sont pas réincorporés à la mission et qui soutiennent MISEVI dans leur situation actuelle.
- Les **membres en formation** : des jeunes ou des adultes de différentes Associations vinctiennes qui se préparent à être envoyés ou bien qui, dans leurs premières années de présence en mission veulent connaître MISEVI pour en faire partie.
- Les **membres collaborateurs** : tous ceux qui désirent coopérer avec MISEVI par des engagements concrets de prière, de service, d'apport économique, etc...

4.2. L'Équipe de Coordination :

L'Équipe de Coordination a la charge de la gestion de l'Association, ce sont les « Responsables Majeurs » de l'Association au plan international (cf. Canon 318). Elle agira en accord avec les Statuts, le Règlement interne, le Document de Spiritualité et les orientations des Assemblées Générales. Elle doit s'occuper, d'une façon particulière des projets pastoraux et communautaires des communautés missionnaires.

L'Équipe est formée par le Président, trois membres laïcs, une Fille de la Charité, un Père de la Congrégation de la Mission et deux représentants des Associations laïques de la Famille Vinctienne qui ont des membres dans MISEVI. Au moins trois d'entre eux devront résider dans un lieu proche du Secrétariat Permanent.

Le Président est choisi par l'Assemblée Générale par vote secret par les membres de plein droit. Il faut la majorité absolue aux deux premiers scrutins ; si personne ne l'obtient, il y aura un troisième scrutin pour les deux personnes qui auront obtenu le plus de voix, et celui qui sera élu, c'est celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix (Cf. Canon 119). L'élection du Président est confirmée par le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité. Le rôle du Président est de :

- Animer et coordonner la vie de l'Association ;
- Représenter l'Association dans les milieux ecclésiaux et civils ;
- Convoquer les réunions de l'Équipe de Coordination et en suivre l'ordre du jour ;
- Déterminer la distribution des fonctions de secrétariat, de trésorerie et de conseil dans l'Équipe de Coordination, après avoir consulté les membres de l'Équipe ;
- Maintenir des contacts et accompagner des communautés missionnaires ;
- Maintenir des relations avec d'autres branches de la Famille Vincentienne et avec d'autres mouvements missionnaires ;
- Avoir des contacts avec les membres des familles les plus proches de ceux qui sont envoyés ;
- Suivre l'intégration dans leurs milieux des membres qui sont revenus de la Mission.

Dans l'Équipe de Coordination on assume les fonctions de secrétariat, de trésorerie et de conseillers, selon la décision du Président.

L'Équipe de Coordination se réunit en général, au moins trois fois par an sur convocation, avec un ordre du jour présenté par le Président ; il faut la présence des deux tiers des membres à la première convocation et de la moitié à la seconde.

C'est l'Assemblée Générale qui, après avoir présenté les candidats choisis, nomme par trois scrutins successifs, trois membres laïcs pour l'Équipe de Coordination. Tout membre de plein droit de l'Association ou n'importe quel membre de l'Assemblée Générale, peut être élu..

Le Père de la Congrégation de la Mission et la Fille de la Charité sont nommés par le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité. Les deux représentants des Associations vinciennes sont nommés par leurs propres dirigeants, selon les indications de l'Équipe de Coordination.

Tous les membres de l'Équipe de Coordination sont élus ou nommés pour quatre ans et peuvent être renouvelés pour deux autres mandats, au maximum. On ne comptera pas le temps consacré à ce service par rapport à la condition de membre de plein droit. La durée des nominations pour la Fille de la Charité et le Père de la Congrégation de la Mission sera souple, elle s'adaptera aux temps fixés pour d'autres fonctions de coordination qu'ils pourraient avoir dans la Famille Vincentienne, avec une durée maximum de 12 ans consécutifs.

4.3. L'Assemblée Générale :

L'organisation de MISEVI se fait à partir de l'Assemblée Générale, en tant qu'instance suprême de participation et de gouvernement de l'Association. Celle-ci se réunit tous les quatre ans pour réviser la marche de l'Association, donner des orientations sur le programme d'action pour l'avenir et réviser les bilans et les budgets économiques.

C'est l'Équipe de Coordination qui convoque l'Assemblée Générale et les personnes suivantes en sont membres :

- Par office, le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité et les membres de l'Équipe de Coordination.
- Par élection, un missionnaire de plein droit qui représente ceux qui travaillent dans chaque région/diocèse missionnaire.
- Par élection, une fois que les résultats des élections antérieures sont connus, on choisit cinq membres de plein droit entre ceux d'un unique collège constitué par tous les membres de plein droit non élus auparavant.
- Par élection, une représentation des membres honoraires, une autre des membres collaborateurs et une autre des membres en formation.

5. Projets

Tous les projets de MISEVI pour l'année 2002 sont de petits pas pour réaliser l'objectif général de cette Association qui a été créée pour encourager, faciliter, soutenir et coordonner la présence et le travail missionnaire des laïcs dans les missions « Ad Gentes » confiées à la Famille Vincentienne ou animées par elle.

L'Équipe de Coordination de MISEVI, élue à la Première Assemblée Générale de MISEVI en janvier 2001, se propose durant la période 2001-2004, de travailler à relever les défis du Document Final de cette Première Assemblée, le plan de cette année 2002 n'est qu'une étape de plus sur ce chemin.

5.1. Approfondir, appliquer et faire connaître les documents importants de MISEVI.

- Nous croyons que le Document de Spiritualité est un outil de première importance pour annoncer, vivre et célébrer l'Évangile, sur le plan personnel et communautaire. Aussi, une édition très simple du document de spiritualité va sortir et bientôt nous allons la distribuer largement parmi les membres de l'Association ainsi qu'à d'autres personnes très intéressées par le thème missionnaire.

- Nous sommes en train de réviser, pour le mettre en application, le Règlement de Régime Interne. Nous avons rédigé le 5^{ème} texte qui reprend les dernières consultations et très vite il sera envoyé aux participants de la 1^{ère} Assemblée Internationale pour être voté et approuvé de façon définitive. Au début de novembre 2002 nous espérons pouvoir le publier et le distribuer.

- Nous avons décidé que, les exposés de la Première Assemblée ayant un contenu très riche que l'on peut approfondir, seront étudiés pour les préciser, les assumer et les diffuser comme une catéchèse. Dans ce but, nous sommes en train de travailler la méthodologie et de chercher des collaborateurs qui y travaillent pour en faire des catéchèses.

5.2. Être créatifs et répandre l'esprit de MISEVI,

Créer les dynamismes nécessaires, afin qu'ouverts à l'International, il y ait de la place pour des réalités nouvelles, et que de nouveaux membres puissent s'y incorporer.

- Peu à peu nous allons prendre contact avec les responsables internationaux et nationaux des différentes branches de la Famille Vincentienne. Quelquefois, malgré les moyens, cette communication est lente et les réponses tardent à venir mais on ne perd pas le contact.

- Nous savons que la communication entre les pays est importante et nécessaire aussi nous avons créé la page Web, avec une section de formation que nous essayons de mettre à jour fréquemment et ainsi parvenir à une présentation en plusieurs langues. C'est pour cela que nous avons créé des forums, mais c'est à peine s'ils ont été utilisés. Quelquefois c'est plus rapide et plus commode de l'envoyer directement aux intéressés qui la demandent par courrier électronique.

- Nous maintenons une correspondance assidue par e-mail avec les différents pays où MISEVI s'est implantée pour l'accompagner dans son processus : Irlande, Taiwan, U.S.A, Italie, Mexique, Colombie, Chili, Saint Domingue,

Argentine, Mozambique, Philippines. Nous sommes en train de faire tout notre possible pour entrer en communication avec le sud de l'Afrique et l'Indonésie.

- Nous voulons renforcer la présence de MISEVI dans les moyens de communication, surtout les vincentiens.

5.3. Chercher la création d'une structure solide et stable qui soit en mesure de soutenir des fonds sociaux destinés à la retraite et à la maladie de nos missionnaires.

Sur ce point, nous travaillons seulement avec les missionnaires qui appartiennent à MISEVI Espagne et avec les offres qui se présentent sur le plan national. Pour cela, nous avons étudié différentes possibilités, et avons choisi de créer un Plan d'épargne individuel pour chaque missionnaire comptant plus de cinq ans de service missionnaire. Nous cherchons différentes possibilités pour approvisionner ce fond à partir de l'engagement de parents, d'amis et de sympathisants.

5.4. Faciliter et canaliser des mécanismes de formation

- Une commission de l'Équipe est chargée de créer un brouillon qu'elle lui a déjà présenté ; durant cette année nous voulons réaliser une consultation assez ample des membres de plein droit pour des corrections, des ajouts et l'approuver de façon définitive comme Plan de Formation. Maintenant il nous reste à voir la manière de le diffuser et de le mettre en service.

- Nous avons mis aussi sur le Web différents articles qui servent à la formation, la réflexion et le dialogue, sur lesquels on peut dire son opinion dans le forum de la page Web MISEVI.

6. Conclusion

MISEVI est né petit, mais il est appelé à devenir grand. Sur la table de chaque réunion de l'équipe, mais surtout dans le cœur de tous, il y a trois mots qui sont notre préoccupation et notre rêve à tous : **formation, expansion et consolidation**. Nous avons deux ans et demi devant nous pour y arriver.

Mais, c'est comme avec le grain de moutarde, il faut beaucoup de soin, de temps, de dévouement, de travail, d'effort pour qu'il grandisse, qu'il devienne un petit arbre où tous les missionnaires laïcs vincentiens, ceux du passé et ceux de l'avenir, ceux de maintenant et ceux de toujours, pourront trouver de bonnes branches où ils pourront faire leur nid, sentir qu'il y a des racines et une protection. Sur son parcours, MISEVI a besoin de soutien à tous les niveaux, du dévouement généreux de quelques-uns, de l'accompagnement de tous et de

beaucoup d'enthousiasme, comme si c'était un rêve, dont tous en sommes sûrs qu'il se réalisera.

(Traduction : CENTRE DE TRADUCTION – FILLES DE LA CHARITÉ, Paris)